

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 2 È 3 D'OTTOBRE DI U
2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 2 ET 3 OCTOBRE 2025

2025/O2/058

**REPONSE DE MONSIEUR GUY ARMANET
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME FREDERIQUE DENSARI AU NOM DU
GROUPE « FA POPULU INSEME »**

OBJET : Expérimentation consignes du verre

Madama a Presidente,
Cara Cunsigliera,

Je vous remercie pour votre question,

C'est une préoccupation majeure, et bien évidemment cela touche l'économie circulaire, vous l'avez précisé dans vos propos. Je vous remercie pour cette question et pour rappeler quel est notre engagement en faveur du réemploi du verre. C'est une ambition politique de longue date qui a été initiée au sein même de cette Assemblée, puisque je crois en effet que c'est par une motion adoptée à l'unanimité le 28 juin 2019 que l'Assemblée de Corse a manifesté sa volonté que notre île soit à l'avant-garde sur l'expérimentation de la consigne, et bien évidemment sur le réemploi du verre.

Plusieurs expériences ont été lancées depuis, et nous avons commandé une expertise afin de savoir quelle pourrait être la pertinence de monter une usine de recyclage du verre. Hélas, j'ai envie de vous dire, lorsque cette expérimentation a été faite, la réutilisation, le lavage et le réemploi du verre coûtaient trois fois plus cher que d'acheter une bouteille neuve. Et c'est le triste constat que nous avons pu faire il y a quelques années.

Néanmoins, aujourd'hui, bien d'autres projets arrivent à maturité, et je vais vous faire part de celui que nous portons et que nous accompagnons, qui me semble être un projet stratégique, d'envergure et d'exception. C'est un projet qui se construit, porté par des organismes privés et notamment par une entreprise corse, qui est un peu le fleuron de ce qui se fait en matière d'innovation. Notre rôle sera certainement de les accompagner dans cette démarche, et le

partenariat que nous avons essayé de construire est un partenariat pour le portage d'un projet exceptionnel.

Il s'agit pour ma part d'un projet dont j'ai pu avoir le contenu très précis, estimé à 13 millions d'euros qui va se décliner en deux phases.

La première phase consistera à la mise en œuvre d'un processus technique qui va garantir un approvisionnement en eau, qui s'inscrit dans un cycle écologique vertueux, c'est-à-dire que l'on va pomper une nappe phréatique pour l'utiliser dans le traitement des effluents, qui va permettre aussi dans un second temps une production de biogaz qui sera consommable sur site, et un recyclage de l'eau traitée pour alimenter le milieu naturel, c'est-à-dire qu'en fine du process, l'eau redescendra dans la nappe phréatique. C'est là où le projet est exceptionnel et permettra effectivement de mettre en œuvre l'économie circulaire garante de l'écologie de l'île en matière d'eau.

On voit bien que la préoccupation est aujourd'hui prégnante et qu'elle nous impacte sur tous les secteurs de l'île.

Enfin, comment cela va se déployer ? C'est une ligne de lavage qui va consister à traiter à peu près 10 000 bouteilles de formats variés, de 0,25 cl à 1 l, par heure. L'objectif, à terme, est d'éviter près de 500 tonnes de déchets de verre par an, ce qui est énorme.

Pour la seule production de cette entreprise. Avec la vocation de s'ouvrir aux autres, ce service pourra être proposé aux entreprises de l'île qui souhaiteront réutiliser leurs bouteilles. Bien sûr, nous y avons associé l'État et l'ADEME, et c'est pourquoi nous avons convenu avec le porteur de projet de la nécessité de mener une étude de faisabilité aux plus hauts standards nationaux, afin de sécuriser un investissement de cette échelle.

Vous l'avez bien compris, la Collectivité de Corse accompagnera ce projet, au même titre que les financements de l'ADEME, les fonds FEDER et les autres fonds européens.

Enfin, nos analyses conjointes ont mis en lumière le caractère critique de la ressource en eau, c'est ce que je venais d'évoquer. Loin d'être un point de blocage, cette analyse partagée est la preuve d'une gouvernance de projet extrêmement responsable, puisque l'eau redescend dans la nappe phréatique. C'est un projet qui nous garantit et qui permet une sécurisation de l'eau, non comme un problème, mais comme un projet à part entière, indispensable à la réussite de l'ensemble de la filière.

C'est pour cela que nous l'accompagnerons et qu'il a été inscrit au programme FEDER 2021-2027, et qu'on espère rapidement que ce projet pourra voir le jour, parce qu'il est pour l'économie circulaire et pour la Corse et pour la ressource en eau, à mon sens, exceptionnel et extrêmement important. Notre rôle, bien évidemment, devra être de garantir un accompagnement pour que ce projet arrive à son terme le plus rapidement possible. Et bien sûr que nous accompagnons les porteurs de projets privés, qui nous assurent que chaque euro public investi, qu'il vienne de la Collectivité ou des fonds européens, soit bien évidemment un projet viable, durable et créateur de valeur.

Je vous remercie.